

(1)

Adhérent FNAFOG  
Fédération de Nouvelle  
n° 57108 (1-01-2019)

Madame Anne CHALONS  
Présidente FNAFOG  
2, Allée des Raisins  
11162 - CAUNES-MINERVOIS  
Boulogne, 9 juillet 2019

Madame la Présidente,  
Je vous remercie pour l'envoi du premier  
journal de notre Fédération Nationale  
Autonome.

Je me retrouve dans beaucoup des  
témoignages qui y figurent, comme  
dans le numéro d'Historical Memories de  
"Poilus" notamment "Ophélie en quête de  
repeçes" et le "Contage du Dames en Noir"  
qui m'ont fait rire, avec une profonde  
émotion, des souvenirs et des moments  
de mon enfance dans un petit village  
de la Nièvre.

Évidemment, je dois vous préciser  
mon parcours singulier qui m'a amené  
ce tant que député de la NATION, à  
adhérer le 14 juin 2006 à l'ANPNOGS  
du Cher, le Président National étant  
le. André LEFEBVRE -

Après la dissolution de la délégation  
du Cher, j'ai poursuivi mon adhésion

(2)  
"Hors Délégation" pour que l'Association  
perpetue son objet.

Qui sont intervenus les discussions  
ayant entraîné l'éclatement de l'ANP  
NOGD et la nomination de M. André  
LECOR, à qui j'ai fait connaître ma  
désapprobation par LPH du 16-01-29,  
demeurée sans réponse.

J'ai cependant poursuivi mon  
adhésion en 1919.  
Orant cela et à la suite de la publica-  
tion du n° 31 de l'ANPNOGD de septem-  
bre 1917 dans lequel, M<sup>me</sup> Marie Louise  
LORENZON avait écrit un excellent  
éditorial relatif au statut de Pupille  
de la Nation, j'avais pris contact  
avec cette dernière qui m'a transmis  
de précieux conseils.

Lorsque M<sup>me</sup> LORENZON m'a infor-  
mé de la création de la FNH SOG,  
j'ai décidé d'adhérer en tant que  
"membre bienfaiteur" le 7-02-20-19.

C'était en reconnaissance de l'ém-  
placement et du chaleureux accueil  
de M<sup>me</sup> LORENZON.

Oui, je suis Pupille de la Nation,  
fil de X... Almandre, mort pour la  
FRANCE le 13-06-1918 à ESCARDES  
(Marne).

J'ai été adopté par la NATION le  
9-11-1914, après jugement d'un tribunal  
et je suis, de ce fait, rattaché de

(3)  
MONTCENB.

Plutôt que reprendre le trajet de Ouass  
dossier, nous rendrez bien trouver ajout  
copie de documents significatifs:

- LRRR du 19-02-2019 à M<sup>me</sup> DARRIEUSSECCQ
- Dossier Décès de mon Père, Alexandre X...
- Carte d'identité de Pupille Jean-Pierre X...
- Lettre du 10-12-1940 du Neveu d'ESCARDES  
à son collègue de LERE (18) domicile de  
mes parents -

Depuis le dépôt de mon premier dossier  
en 2006, je n'ai cessé de poursuivre, des  
recherches et témoignages.

J'ai écrit aux Présidents SARKOZY et  
HOLLANDE, aux premiers ministres.

Même si les réponses n'étaient pas  
positives, j'ai toujours reçu des réponses  
de bonneveillance et un prout d'humani-  
mité, y compris la dernière du cabinet  
de la Présidence le 6 avril 2027 (copie)  
mais également celle du Ministère du 27-12-13 (copie)

En revanche, les courriers LRRR  
adressés à M. MACRON, à M<sup>me</sup> DARRIEUS-  
SECCQ mais également à M<sup>me</sup> ANTOINETTE sont  
démunis sans réponse, ce qui signifie,  
indépendamment d'une inexactitude  
notoire, un mépris complet à notre  
égard et l'absence d'intérêt pour notre  
cause. C'est une évidence!

La question financière est un pré-  
texte fallacieux.

Depuis le début de cette manda-  
ture,

(14)  
notre dossier a été rayé de préoccupa-  
tions des décideurs.

Y compris l'ONACNB a été contrarié  
si l'on s'en réfère à l'alignement de M<sup>me</sup>  
ANTOINETTE sur le silence de nos dirigeants  
et à un élément factuel, sous la forme  
d'une LAR de septembre 2017 (copie),  
signifiant au clair une radiation de  
fait!

J'ai même redéposé un dossier en novembre  
2018 - à l'attention de M. BERGERET  
Chef du Service sur les conseils de  
M. SALMON des Archives de CHEN - Je  
n'ai même pas reçu d'accuse de  
réception ---

J'ai contacté M. BERGERET -  
dont l'accueil est correct contraire-  
ment à son adjoint TOURSET -

A bout d'arguments, M. BERGERET  
a fini par me dire "notre père était  
militaire" <sup>après vous n'avez même droit</sup> Je n'aurais pas compris  
qu'un civil mobilisé, portant l'uniforme,  
devient un militaire!!

Sur ce point précis, non éclairé dans  
le Texte du Décret de 2004, signé par  
M. Jean-Pierre BARRERIN, Premier Ministre,  
je souhaiterais connaître l'esprit du  
Texte puisque la lettre n'est pas  
précise - Je vous remercie pour  
votre éclairage -

Par ailleurs, vous avez pu observer  
que le dossier Dées de mon Père

(5)  
stipule page 1 sous le paragraphe  
guerre de mort "tué à l'ennemi" et non  
"tué au combat".

Il ne s'agit pas d'un fait de guerre.  
En second lieu, les réperuss qui m'étaient  
faites invariablement "les enquêtes dili-  
gentes auprès des différents services  
d'archives m'ont pas permis de corro-  
borer ces faits". Son corps ne s'est  
pas retrouvé au "Bois du Pré du Bat"  
à ESCARDES par hasard (Dossier  
Décès - Sec Central Etat Civil du  
10 mars 1941)

La concomitance des faits et des  
dates est révélatrice.

- Lettre du 10-12-1940 du Maire d'Escardes
- Dossier Décès page 1:  
"Exhumé et Réinhumé le 22-1-41  
au cimetière communal"
- Réponse du Sec Central Etat Civil  
du 10-03-1941.

Ces éléments factuels ne sont pas  
le fruit de mon imagination comme  
me l'a assuré téléphoniquement

M. TOURIST - Ils corroborent les témoi-  
gnages que j'ai reçus antérieurement.

Depuis 2017, il y a bien une  
volonté délibérée d'entourer ce  
dossier sous des prétextes fallacieux.

Désolé Chère Noémi, mais après  
tous ces siècles, de l'autre monde,  
sans intérêt pour les projets du  
Président de la République.

(6)

M. MACRON, qui se réfère volontiers à la pensée du philosophe Paul RICŒUR, a certainement oublié l'ouvrage de ce dernier : " la mémoire, l'histoire, l'oubli " -

Comme M. MACRON a une mémoire sélective, il n'a retenu que " l'oubli " - Nous serions devenus une charge pour la société. - Nous n'interdisons personne, même pas la presse. Nous avons pour-tant contribué au redressement de la France. Nous c'était dans l'ancien monde méconnu de nos " jeunes " et " ultra diplômés " <sup>gouvernants qui</sup> pourraient être nos enfants et petits-enfants. Et ce ne sont pas les dissensions ayant entraîné la scission entre deux Associations qui donnent du crédit à notre légitime et honorable cause.

Je vous remercie d'avoir pris de temps de me lire et dans l'attente d'une réponse, je vous prie, Madame la Présidente, de croire en l'assurance de ma très respectueuse considération.



J.P. BOLLAS